

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Boumerdes
Sous-Direction technique

Boumerdes le : 28/08/2024

Mise en Demeure
N° 29/2024

 Monsieur le Responsable (Gérant) de l'Entreprise ETP LAMANI KHALIFA

Sise au Cité 20 Aout N 847/17 Boussaâda

Tel : 0770-67-40-88/0671-61-80-07

Objet : 3^{ème} **Mise en demeure.**

- Vu le Contrat n° 24/ 2021 portant Travaux de remplacement réparation et de développement du réseau de distribution optique « ODN » ;
- Vu la notification du Contrat en date du 02/02/2021 ;
- Vu le délai contractuel arrêté à 43 jours calendaires ;
- Vu l'ODS de démarrage n°217/2023. Du 14/08/2023 ;
- Vu la 1^{ère} mise en demeure en date du 24/06/2024, qui vous a été notifiée en date du 24/06/2024 ;
- Vu PV d'ouverture le 19/05/2024 signalant le manquement de vos engagements contractuels, à savoir :
- Absences répétitives sur le chantier (ou abandon de chantier) depuis le **21/07/2024** au **28/08/2024** sans motif valable ;
- Vu que vous ne vous êtes pas conformé à nos instructions ;
- Vu que le délai de Huit Jours (08 j), qui vous a été accordé, a bien échoué ;

Votre entreprise est **Mise en Demeure** à l'effet de :

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour rattraper le retard enregistré ;
- Reprendre les travaux sur chantier pour l'achèvement des travaux dans les délais prévus ;

Et ce sous **soixante-douze (72) heures** à compter de la date de réception de la présente mise en demeure.

A défaut, nous serions contraints de procéder à la résiliation de votre contrat à vos torts exclusifs en application des dispositions contractuelles, de vous black-lister sans préjudice des poursuites judiciaires que se réserve Algérie Télécom d'entamer afin de préserver ses intérêts et d'obtenir réparation pour les dommages subis à cause de votre défaillance.

Veillez croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations.



السيد عبدلي
الوحيير العوليني بالاتصالات
بومرداس